CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E25900** **VALABLE JUSQU'AU** **14/09/2027**

ÉDITÉ LE 07/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1996

Raison sociale : SOCIETE DE CONSTRUCTION SPATARA D. ET FILS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 05/01/2024

Capital : 7 622

7 RUE DE LA SABLIERE
67240 KALTENHOUSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 409045457RE67

Siret : 409 045 457 00028

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 4027515-001

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1 283213

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1 283213

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 03 88 53 85 17 **Fax :**
Portable : 06 21 46 46 16

Responsabilité légale :
SPATARA SYLVAIN CO-GÉRANT / SPATARA MATHIEU CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.construction-spatara.fr

E-mail : construction.spatara@orange.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 959 445 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	11	16/05/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/07/2026 11:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.